RCS : VILLEFRANCHE - TARARE
Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00605
Numéro SIREN : 420 289 282
Nom ou dénomination : ABC COURS PARTICULIERS

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2017 sous le numéro de dépôt B2017/001579

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
VILLEFRANCHE - TARARE

320369

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/001579**
n° de gestion : **2007B00605**
n° SIREN : **420 289 282 RCS Villefranche-Tarare**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Villefranche - Tarare certifie avoir procédé le 18/05/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ABC COURS PARTICULIERS - Société par actions simplifiée
403 rue Nationale 69400 Villefranche-sur-saone -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VILLEFRANCHE-TARARE (Rhône)

320369

18052017

2007B00609

CERTIFIÉS CONFORMES

DGFiP N° 2050-SD 2016

Formulaire obligatoire (art. 53 A du code général des impôts)

① BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise : ABC COURS PARTICULIERS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 403 rue Nationale 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIREN * : 1 2 0 2 8 9 2 8 2 0 0 1 6 2 — Néant ☐ *

B2017 - 001579

Exercice N clos le : 3 0 0 6 2 0 2 6

			Brut		Amortissements, provisions (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé	(I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 167	AG 1 109	6 058
		Fonds commercial (1)	AH	102 200	AI	102 200
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	19 820	AK 12 609	7 11
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	23 828	AU 18 050	5 777
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	8 480	BI	8 480
		TOTAL (II)	BJ	161 495	BK 31 768	129 727
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	81 167	BY 4 653	76 514
		Autres créances (3)	BZ	121 761	CA	121 761
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	7 389	CG	7 389
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	5 865	CI	5 865
		TOTAL (III)	CJ	222 182	CK 4 653	217 529
		Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)	CW		
		Primes de remboursement des obligations	(V)	CM		
		Écarts de conversion actif	(VI)	CN		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	383 677	1A 36 421	347 256

Renvois : * Donnée normale	101 500	(1) Dont immobilisations données en location-gérance	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Crédit-bail mobilier *	Dont effets escomptés non échus *		Stocks *		Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2016

Les textes applicables aux sociétés commerciales sont ceux du Code de commerce

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise : ABC COURS PARTICULIERS — Néant ☐

			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 15 250)		DA	15 250
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	1 525
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3) (Dont réserves spéciales des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ)		DG	92 329
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	23 744
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	132 848
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	20 104
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	22 566
	Dettes fiscales et sociales		DY	96 402
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		LA	35 246
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		FC	214 408
	Ecarts de conversion passif * **(V)**		FD	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	347 256
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Dont : Ecart de réévaluation libre		1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EI	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		FG	214 408
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		TH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2016

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2016

Désignation de l'entreprise : ABC COURS PARTICULIERS — Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	415 070	FH		FI	415 070
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	415 070	FK		FL	415 070
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	88 156
	Autres produits (10) (11)					FQ	806
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	504 031
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	202 854
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	12 704
	Salaires et traitements *					FY	190 605
	Charges sociales (10)					FZ	55 829
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements *					GA	5 851
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GL	11 695
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	478 538
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	25 493
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	89
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	89
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	89
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III - IV + V – VI)						GW	25 582

RENVOIS voir tableau n° 2053 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice (n° 50)

SAGE Experts-comptables janvier 2016

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2016

Désignation de l'entreprise : ABC COURS PARTICULIERS — Néant ☐

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	45
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH	45
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(45)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	1 793
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	504 120
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	480 135
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	23 714

RENVOIS

1	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HV	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au 8° ci-dessous)	IG	
(3) Dont	Crédit-bail mobilier *	HP	
	Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au 8° ci-dessous)	HR	
5	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
6°	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
6° *bis*	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
9	Dont transferts de charges	A1	61 667
12	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)*	A2	10 493
14	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A5	
15	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
16	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives — A6 : 10 493 — obligatoires — A9 :		

7° Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre et le rendre en annexe.)

	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
amende	45	

8° Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Charges	Produits

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2016

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/06/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 347 255,88 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 23 744,10 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/10/2016 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 7 428 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement;
- de formation et de recrutement;
- de prospection de nouveaux marchés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 700

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*700*		*700*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*700*		*700*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 161 495

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*113 504*	*15 683*		*129 187*
Immobilisations corporelles	*17 569*	*6 258*		*23 828*
Immobilisations financières	*5 391*	*3 089*		*8 480*
TOTAL	*136 464*	*25 031*		*161 495*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 31 768

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*10 295*	*3 423*		*13 717*
Immobilisations corporelles	*15 622*	*2 428*		*18 050*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*25 917*	*5 851*		*31 768*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciel	*7 167*	*1 109*	*6 058*	*de 1 à 3 ans*
Droit au bail	*101 500*	*0*	*101 500*	*Non amortiss.*
Fonds commercial	*700*	*0*	*700*	*Non amortiss.*
Autres immobilisations incorporel	*19 820*	*12 609*	*7 211*	*de 1 à 3 ans*
Agencements installations	*9 036*	*8 244*	*793*	*3 ans*
Matériel bureau et informatique	*14 443*	*9 458*	*4 985*	*de 3 à 5 ans*
Mobilier	*349*	*349*	*0*	*3 ans*
TOTAL	*153 015*	*31 768*	*121 247*	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 223 273

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*8 480*		*8 480*
Actif circulant & charges d'avance	*214 793*	*214 793*	
TOTAL	*223 273*	*214 793*	*8 480*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 4 653

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours Comptes de tiers Comptes financiers	*11 122*		*6 469*		*4 653*
Total	*11 122*		*6 469*		*4 653*

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 85 050

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*81 167*
Autres créances	*3 883*
Disponibilités	
TOTAL	*85 050*

3.6 - Charges constatées d'avance = 5 865

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 15 250

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*1000*	*15,25*	*15 250*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*1000*	*15,25*	*15 250*

4.2 - Etat des dettes = 214 408

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	*20 194*	*20 194*		
Fournisseurs	*22 566*	*22 566*		
Dettes fiscales & sociales	*96 402*	*96 402*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*75 246*	*75 246*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*214 408*	*214 408*		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 64 220

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*12 731*
Dettes fiscales & sociales	*51 489*
Autres dettes	
TOTAL	*64 220*

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 415 070

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*373 209*	*89,91 %*
Produits des activités annexes	*41 861*	*10,09 %*
TOTAL	*415 070*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 1 793

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*25 493*		*25 493*
Résultat financier	*89*		*89*
Résultat exceptionnel	*-45*		*-45*
Participation des salariés			
TOTAL	*25 537*	*1 793*	*23 744*

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 85 050

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*81 167*
Factures a etablir(418100)	*81 167*
Autres créances :	*3 883*
Etat - produits à recevoir(448700)	*3 883*
TOTAL	*85 050*

8.2 - Charges constatées d'avance = 5 865

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	*5 865*
TOTAL	*5 865*

8.3 - Charges à payer = 64 220

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*12 731*
Factures non parvenues(408100)	*12 731*
Dettes fiscales et sociales :	*51 489*
Prov. pour conges a payer(428200)	*10 772*
Personnel - autres ch. a payer(428600)	*28 760*
Ch.soc. sur conges a payer(438200)	*4 309*
Charges sociales a payer(438600)	*5 752*
Etat impots - cap(448600)	*1 896*
TOTAL	*64 220*

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/07/2015 au 30/06/2016 — Présenté en Euros — Edité le 10/05/2017

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	30/06/2016 12 mois	30/06/2015 12 mois	30/06/2014 12 mois	30/06/2013 12 mois	30/06/2012 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*15 250*	*15 250*	*15 250*	*15 250*	*15 250*
b) Nombre d'actions émises	*1 000*	*1 000*	*1 000*	*1 000*	*1 000*
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*415 070*	*390 078*	*358 279*	*328 318*	*293 301*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*24 919*	*40 673*	*36 920*	*26 111*	*37 533*
c) Impôt sur les bénéfices	*1 793*	*2 892*	*-2 132*	*2 860*	*2 001*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*23 126*	*37 781*	*39 052*	*23 251*	*35 532*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*23 744*	*28 878*	*27 368*	*18 193*	*25 687*
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*23*	*38*	*39*	*23*	*36*
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*24*	*29*	*27*	*18*	*26*
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	*173 952*	*153 567*	*142 568*	*112 603*	*87 190*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*70 482*	*69 608*	*59 733*	*50 238*	*57 452*

Observations complémentaires

ABC COURS PARTICULIERS

Société par actions simplifiée au capital de 15 250 euros
Siège social : 403 Rue Nationale, 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
420289282 RCS VILLEFRANCHE TARARE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 DECEMBRE 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/06/2016 s'élevant à 23 744,10 euros de la manière suivante :

En autres Réserves 23 744.10 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 30/06/2013 : Néant

Exercice clos le 30/06/2014 : 1500 euros, soit 1.50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1500 euros

Exercice clos le 30/06/2015 : 1500 euros, soit 1.50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1500 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 décembre 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Philippe FAYETTE

ABD AUDIT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

305 Avenue Théodore Braun
BP 20064
69652 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX
Tél : 04.74.62.38.52 - Fax : 04.74.62.39.70

ABC COURS PARTICULIERS

SAS
Au capital de 15 250 €uros

637 RUE NATIONALE

69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

SIRET : 420 289 282 00162

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les Comptes Annuels clos le 30 Juin 2016

Rapport sur les Comptes Annuels
ABC COURS PARTICULIERS
Exercice clos le 30 Juin 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **ABC COURS PARTICULIERS** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les Comptes Annuels pris dans leur ensemble et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Villefranche, le 30 Novembre 2016
Le Commissaire aux Comptes
ABD AUDIT

AGNIERA BURNICHON DEBARD AUDIT
ABD AUDIT
305 Avenue Théodore Braun
BP 20064
69652 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX
SIRET : 800 493 082 00013